



Bois le Roi, le jeudi 19 décembre 2024

## PROCES VERBAL Conseil d'administration du mardi 3 décembre 2024

Le conseil d'administration (CA) du collège Denecourt de Bois-le-Roi s'est réuni le mardi 3 décembre 2024 sur convocation de sa présidente en date du 21 novembre 2024.

Annexe 1 : convocation et proposition de l'ordre du jour du CA

Annexe 2 : feuille de présence et d'émargement

Madame MENDES, Principale du collège, assurant la présidence, constate que le conseil est composé de 23 membres présents. (-2 Mme Gonin et M. Gez), 21 membres  
Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement se tenir.

**1. Secrétaire de séance** : M. Vitrant prendra note du compte rendu de la réunion.

### **2. Approbation du compte-rendu du 07/11/2024**

Mme Mendes remercie Mme Houis et M. Bonnet pour la rédaction de ce compte-rendu.

### Ordre du jour

1. Nomination du secrétaire de séance (parents)
2. Approbation du compte rendu du 07 nov 2024
3. Vote charte du conseil d'administration
- I. Questions budgétaires et de gestion
4. Budget 2025
5. Conventions ( cross, association orange rouge, prêt mini-bus...
6. Délégation donnée au chef d'établissement .....
7. Bilan du FSE et de l'AS
- II. Questions pédagogiques et réglementaires
9. Retour exercice intrusion
10. Charte de conseil de classe
- III. Information et questions diverses

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	21	Pour l'adoption :	19
Votants :	19	Contre l'adoption :	0
		Abstention	0

### **3. Charte du conseil d'administration 2024-2025**

Précision faite par Mme Mendes : Les questions diverses ne doivent être envoyées qu'au président du CA non à tous les membres.

Mme Marion Quéré évoque des remarques sur le fond :

- le besoin de préciser les modalités du vote à l'article 6 (quorum, égalité de vote...). La voix du président compte double.

Mme Marion Quéré évoque des remarques sur la forme qu'elle transmettra ultérieurement à la direction.

Mme Mendes propose de mettre au vote la proposition de charte du conseil d'administration et d'intégrer les remarques sur la forme de Mme Marion Quéré.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	21	Pour l'adoption :	18
Votants :	19	Contre l'adoption :	0
		Abstention	1

**18h20 : Mme Bélières et Mme Vandebussche se joignent à la réunion.**

## **I - Questions budgétaires et de gestion**

### **4. Budget 2025**

M. Gez présente la nomenclature du budget et les activités qui permettent d'identifier la dépense et la recette.

Il précise qu'on se trouve dans un contexte particulier : refonte des critères de calcul de la DGFC en tenant compte d'une part élève et d'une par patrimoine.

Autonomie financière = 14 jours de fonctionnement – L'établissement se trouve dans un état critique à l'instar d'autres collèges du département suite à la reprise du SRH par le département.

Si autonomie financière <60 jours, le département abonde jusqu'au seuil minimal.

Le département reprend à sa charge plusieurs contrats obligatoires à compter du 1/01/2025 (ascenseur, portail automatique, télésurveillance).

La dotation globale de fonctionnement des collèges (DGFC) attribuée par le département 77 est en baisse de 3.92% entre 2024 et 2025.

### **SERVICES GENERAUX**

- Recettes internes : COP, divers AP, voyages, charges locatives, dégradations
- Recettes familles : pour les échanges en Angleterre et en Allemagne  
Le voyage à Fribourg de décembre 2025 n'est pour l'instant pas inclus dans le budget
- Recettes état : Manuels scolaires, projets éducatifs (Notre école faisons-la ensemble), fonds social collégien, parelv
- Recettes département : DGFC **52373€** en AP et ALO, subventions
- Autres recettes : dons FSE

- ❖ Dépenses AP : fonctionnement, enseignement, projets, voyages scolaires

**Des coupes budgétaires ont été nécessaires pour ventiler la DGFC sans prélever sur le fonds de roulement.**

Le service Activité Pédagogique (AP) présente une baisse de 65% entre 2024 et 2025, principalement en raison de l'annulation des voyages à Lancieux pour les 6<sup>e</sup> et à Fribourg pour les 5<sup>e</sup>, et de la baisse de la part allouée aux professeurs accompagnateurs.

M. Gez explique que, sans les voyages, le service Activité Pédagogique (AP) ne semble pas si réduit. Le budget des fournitures et les frais de sorties (piscine, escalade...) ont baissé d'environ 7%.

- ❖ Dépenses ALO : fournitures administratives, courrier, entretien, fournitures matériel, téléphonie, collecte des déchets, eau

Le service Administration et Logistique (ALO) présente une baisse de 31% entre 2024 et 2025. M. Gez répond que le service ALO est suffisamment pourvu avec des dépenses incompressibles en augmentation selon l'inflation.

Plusieurs contrats obligatoires (ascenseurs, portail, sécurité incendie) du service ALO vont être repris par le département 77. M. Michaud demande si la fin programmée de ces contrats de maintenance entrainera des pénalités pour le collège. Les prestataires resteront les mêmes, le règlement sera dorénavant à la charge du département. Les parents exigent surtout que les économies faites sur la maintenance du matériel n'aient pas d'impact sur la sécurité des collégiens.

- ❖ Dépenses VE : fonds sociaux, Devoirs faits

**SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT**

- Recettes : DGFC 28963€, FCSH (petit matériel), subvention pain
- ❖ Dépenses : contrat d'entretien équipement cuisine, contrat dératisation, fournitures matériel, produits d'entretien

Le service Restauration et Hébergement (SRH) est repris depuis la rentrée 2024 par le département 77, ce qui explique la forte baisse du budget restauration, de 315 250,05€ en 2024 à 28 963€ en 2025. Une partie des dépenses reste néanmoins à la charge du collège (achat de petit matériel, produits d'entretien, consommation d'eau, contrats de maintenance et de dératisation, taxe pour les déchets...).

M. Gez rappelle qu'un prélèvement sur fonds de roulement de 9135,32€ propres correspondant au stock alimentaire au 01/01/2024 a été voté au CA du 7/11/2024 car non pris en charge par le département.

Mr Bonnet demande si le collège Denecourt pourra continuer à fonctionner en 2025 avec une telle baisse du budget.

La direction du collège a par ailleurs demandé un dialogue de gestion auprès du département 77 et une réunion est prévue à cet effet le 08/01/2025. M. Gez et Mme Gonin espèrent une issue favorable pour le collège Denecourt.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en cours de séance :	23	Pour l'adoption :	12
Votants :	21	Contre l'adoption :	0
		Abstention	9

## **5. Convention CROSS du collège Denecourt**

Il s'agit de voter la convention avec la base de loisirs de Bois le Roi. Mme Mendes rappelle la belle réussite du cross du collège.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	23	Pour l'adoption :	21
Votants :	21	Contre l'adoption :	
		Abstention	

## **6. Convention association Orange Rouge**

La convention porte sur un workshop avec un artiste à Paris pour la classe Ulis

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	23	Pour l'adoption :	21
Votants :	21	Contre l'adoption :	0
		Abstention	0

## **7. Convention prêt de minibus**

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	23	Pour l'adoption :	21
Votants :	21	Contre l'adoption :	0
		Abstention	0

## **8. Convention installations sportives – Mairie**

Convention tripartite pour l'utilisation des installations sportives entre le collège Denecourt, la Mairie de Bois le Roi et le département 77

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	23	Pour l'adoption :	20
Votants :	20	Contre l'adoption :	0
		Abstention	0

M. le Maire de Bois le roi ne souhaite pas prendre part au vote.

## **9. Délégation donnée au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière**

Le 1<sup>er</sup> centime d'euro est un marché public => vote par le CA.

Tout bon de commande doit donc faire l'objet d'un vote. Ce n'est matériellement pas possible.

Une délégation est donc donnée au chef d'établissement.

Les membres du CA remercient Mme De Clerck pour son travail.

Nombre de membres		Suffrages	
Présents en début de séance :	23	Pour l'adoption :	21
Votants :	21	Contre l'adoption :	0
		Abstention	0

### **10. Bilan du FSE année 2023-2024**

Le FSE a pour bureau Mme Stoven, Mme Bardel et Mr Cochet. Le FSE reverse 10 euros par élève pour les projets et 15€ par élève pour les voyages. Les recettes du FSE proviennent des dons des parents, de la vente de photos... Remerciements pour le soutien apporté.

### **11. Bilan de l'association sportive 2023-2024**

L'association sportive (AS) propose aux collégiens de multiples activités sportives (golf, badminton, circuit training et raid) le mercredi après-midi. De nombreux élèves y participent.

L'AS bénéficie de subventions communales et départementales.

## **II – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **12. Retour sur l'exercice intrusion**

Un retour d'expérience est réalisé systématiquement. Un nouveau PPMS est en cours de rédaction pour fusionner le PPMS risques majeurs et le PPMS intrusion.

### **13. Charte conseil de classe**

La charte détaillant le déroulement des conseils de classe a été transmise aux parents d'élèves.

### **14. Questions diverses**



## Questions diverses

### **PEEP**

- Restauration scolaire : quel le bilan pour le collège de la nouvelle restauration scolaire Seine et marne Fraicheur ? Les difficultés d'approvisionnement évoquées lors de CA précédents, ont elles été résolues ?
  - Salle de confiance : à ce jour, deux personnes sont présentes pour gérer ce service. Peut-on connaître leur formation ? A quels types de sollicitation font-elles face ? Quels sont les retours (des élèves ou du personnel) sur ce service ?
  - Centre de Documentation et d'Information: pouvez vous rappeler les horaires et la capacité d'accueil des élèves au CDI ? Est il possible d'augmenter la fréquentation ainsi que le nombre d'élèves compte tenu de la surface des locaux ?
  - En cas d'intempéries (fortes pluies, vague de froid...), que mettre en place au collège, afin d'éviter que les élèves ne restent pas dehors et puissent s'abriter correctement à l'intérieur des locaux ?
- 
- Sécurité aux abords du collège (abri de bus, flaqué d'eau stagnante, rond point où les bus font demi-tour ...) : quelles sont les mesures concrètes, convenues avec les différents acteurs concernés (mairie, département 77...) et qu'en est il de leurs mises en place ?
  - Transports scolaires : Est il prévu d'augmenter la capacité des cars scolaires en direction de la Rochette ?

- Restauration scolaire :

Mme Mendes explique que la restauration scolaire s'améliore, même si la situation reste compliquée. Un nouvel agent de cuisine est en poste depuis le 2/12/2024. L'équipe est stable et performante. Les livraisons sont réalisées en quantités suffisantes. Il n'y a désormais plus de manque de produits. Toutefois, il n'est pas encore possible d'informer par avance les parents sur les menus servis aux élèves.

- Salle de confiance : Depuis le 04 nov 2024, deux services civiques (2 jeunes de 18 ans) sont associés à la salle de confiance. Ils ont au préalable reçu une formation de 2 semaines par le département de Seine et Marne. Ils sont présents au collège chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils se sont présentés à une dizaine de classes jusqu'à présent. Ils organiseront progressivement des activités en lien avec les thématiques du collège (expression personnelle, harcèlement scolaire...), au sein de la salle de confiance sur le temps de la demi-pension. La salle de confiance doit permettre aux élèves de s'exprimer librement et de s'appuyer sur les référents du programme PHARE si nécessaire (Mmes Bélières et Perrin Durand). Il est trop tôt pour réaliser un premier bilan de la mise en place de la salle de confiance au collège.

- Centre de documentation et d'information : Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège Denecourt est géré par Mme Perrin Durand. Le CDI est ouvert aux élèves lundi, jeudi, mardi matin et vendredi matin. La capacité d'accueil au CDI est de 30 élèves maximum. Compte tenu de la configuration des lieux, Mme Bélières dit que cet effectif peut être largement minoré pour encadrer de façon suffisante des élèves au CDI. Devant la demande des parents d'élèves d'augmenter la fréquentation du CDI, Mme Mendes informe que Mme Perrin Durand est à 80% sur son poste. Depuis 5 ans, aucun complément de service n'a été affecté sur le poste afin de permettre une ouverture du CDI sur toute la semaine, grâce à la présence d'un stagiaire par exemple. Mme Mendes informe que Mme Tybin, inspectrice responsable des professeurs documentalistes, travaille sur la politique documentaire du collège Denecourt en collaboration avec Mme Houis la principale adjointe et Mme Perrin-Durand. Le projet de politique documentaire sera présenté au CA de fin d'année ou à celui de septembre 2025 en fonction de l'avancée de celui-ci.

- Intempéries : la surveillance n'étant pas possible dans les couloirs, les élèves sont invités à s'habiller en fonction des conditions météorologiques.

A la question pourquoi les élèves ne peuvent pas s'abriter à l'intérieur de l'établissement en cas de mauvais temps, la direction répond qu'elle ne l'interdit pas, mais que compte tenu du nombre important d'élèves présents à la demi-pension (640 au total) et du faible nombre d'assistants d'éducation (7 au total), elle n'a pas la possibilité d'assurer la sécurité dans les couloirs ni prévenir les dégradations matérielles.

Entre 11h30 et 13h30, 2 assistants d'éducatifs surveillent la cour, 2 autres s'occupent de la cantine et 1 surveillant s'occupe des toilettes.

Des ateliers encadrés par des professeurs sont par ailleurs aussi proposés aux élèves.

- Sécurité aux abords du collège

Mme Mendes indique que les représentants de parents alertent depuis de nombreux conseils d'administration sur les problèmes de sécurité aux abords du collège et qu'elle n'a pas de retour de la part de la Mairie de Bois le Roi sur les travaux de sécurisation et d'organisation de l'accès au collège.

Mme Mendes informe qu'un projet a été discuté en avril dernier avec le directeur technique de la mairie. Le projet est satisfaisant et sécurisera l'arrivée du collège. Cependant, il met en lien différentes collectivités ce qui complexifie sa mise en place. Au regard de la situation urgente Mme Mendes propose qu'à court terme soient mis en place :

- un premier passage piéton à l'entrée du parking des professeurs,

- un second passage piéton à la sortie du rond-point afin que les élèves puissent rejoindre facilement le trottoir et ne pas circuler sur la bande blanche

Mme Trotouin demande s'il est possible de remettre des barrières. Elle précise que l'installation matériel est importante pour orienter les comportements des élèves.

M. le Maire de Bois le Roi indique que c'est la police municipale qui a demandé à ce que les anciennes barrières soient retirés.

Les élèves en période d'hiver arrivent et repartent dans le noir, il y a peu de lumière sur la partie où les cars font leur virage.

M. Vitrant et M. Michaud confirment l'urgence des besoins exprimés par Mme Mendes et alertent sur le fort risque d'accidents, compte tenu de la présence simultanée devant le collège d'un grand nombre d'élèves piétons, cyclistes, voitures, cars scolaires, camions de livraison...

M. le Maire de Bois le Roi invite les associations de parents d'élèves à démarcher directement la Mairie pour traiter des problèmes de sécurité aux abords du collège Denecourt.

Mme Marion Quéré répond que la demande a déjà été faite auprès de la Mairie de Bois le Roi.

Sur le sujet de la sécurité routière aux abords du collège, M. Le Maire de Bois le Roi insiste sur la prévention en invitant les parents et les élèves à être plus attentifs au respect du code de la route.

Mme Marion Quéré interroge sur la présence régulière de la police municipale aux abords du collège afin de s'assurer du respect de la sécurité routière. M. le Maire de Bois le Roi répond qu'il n'y a pas de points de présence hebdomadaire à la sortie du collège mais uniquement des points ponctuels faute d'effectifs suffisants. Il serait souhaitable qu'elle soit présente en particulier le mercredi matin.



## Questions diverses

**FCPE :**

- Accès aux toilettes très problématique pour les élèves qui rentrent en bus et arrivent tard chez eux
- Poids des cartables/ économies/ écologie : les professeurs demandent des grands cahiers 24 x 32 cm pour parfois coller des photocopies, ce qui génère un gaspillage de papier et un poids supplémentaire. Quels seraient les principaux freins à la possibilité de revenir à l'utilisation de classeurs dans lesquels les élèves amèneraient chaque jour seulement les feuilles de la séquence en cours pour chaque matière et un petit stock de feuilles vierges pour prendre les cours de la journée? Cela allègerait considérablement les cartables (à un âge propice aux scoliose) et serait bien plus économe pour les familles.

---

- *Absence de gestionnaire : seriez-vous favorable à un appel à bénévoles auprès des parents d'élèves du collège qui auraient les compétences requises afin de donner un coup de main pendant cette période ? Ou bien le recrutement d'un.e alternant.e chapeauté par l'agent comptable ?*
- *Bus de Chartrettes toujours problématique : passe parfois avec 10mn d'avance le matin, ou ne passe pas*
- *Sécurité des abords du collège : de qui cela dépend-il et qu'est-ce qui empêche de poser 10 barrières pour protéger nos enfants ? Pertinence de repenser le schéma de mobilité autour du parking ? Le cas échéant, de qui cela dépend-il ?*

Concernant la sécurisation de l'accès au collège, M. le Maire de Bois le Roi informe que des désaccords existent avec l'agglomération du Pays de Fontainebleau sur les compétences et la responsabilité des travaux à réaliser. M. le Maire de Bois le Roi s'engage à écrire aux Maires de Chartrettes et de Samois sur Seine afin d'agir conjointement auprès de l'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Eaux pluviales : Concernant le problème d'eau stagnante à proximité du rond-point en cas de fortes pluies, M. le Maire de Bois le Roi explique que les évacuations d'eaux pluviales ne sont toujours pas intégrées au domaine public et que par conséquent leur entretien n'est pas réalisé de manière régulière par l'agglomération et son délégataire, Véolia. La Mairie de Bois le Roi a fait un point avec l'agglomération pour traiter positivement le sujet.

- Transports scolaires :

Mme Jeanson précise qu'elle est en lien permanent avec Transdev mais qu'il y a des problèmes avec les chauffeurs. Mme Jeanson invite les parents concernés par des problèmes de transport sur la ligne 3445, à les signaler via l'application Neocity de Chartrettes et ainsi pouvoir présenter un bilan détaillé du service de cars auprès de Transdev.

Concernant les transports vers la Rochette, Mme Mendes confirme qu'il n'est pas prévu d'augmenter la capacité des cars scolaires pour le retour. Toutefois elle confirme participer prochainement à une réunion avec le prestataire au cours de laquelle Mme Mendes appuiera la demande.

- Accès aux toilettes en fin de journée : Les sanitaires extérieurs ne sont pas disponibles à partir de 15h30 car les agents ATTEE nettoient les sanitaires entre 15h30 et 16h30. Toutefois les toilettes des vestiaires sont ouvertes. L'information a été partagée auprès des assistants d'éducation.

- Poids des cartables : Concernant la question sur le poids des cartables, Mme Mendes propose d'en rediscuter au mois de mai avec les représentants de parents et les enseignants et de s'appuyer sur la circulaire de l'EN.

Concernant l'usage du classeur et de feuilles vierges, Mme Avenin explique que les élèves ont du mal à appliquer cette organisation et que le suivi du contenu des cours peut être rendu compliqué.

Mme Houis explique que Mme Perrin-Durand a recensé les professeurs qui souhaitent garder les livres dans leur salle et pour lesquels les élèves n'ont plus à ramener leurs livres en cours. Dans certaines classes, les élèves ne ramènent seulement que deux manuels.

Concernant les économies possibles pour les parents, Mme Mendes encourage les APE à se rapprocher d'entreprises spécialisées dans la vente de fournitures scolaires en gros volume et ainsi proposer un « Pack Cartable » aux parents d'élèves à la rentrée prochaine. Le projet est à rediscuter entre les parties prenantes.

- Absence de gestionnaire : Mme Gonin remercie les représentants des parents pour leur proposition, cependant, les compétences requises pour une secrétaire générale ne permettent pas d'avoir recours à des bénévoles pour assurer les missions du secrétaire général.

- Sécurité : cf. réponse question PEEP

Mme Mendes clôt le conseil d'administration à 20h36

Mme Mendes  
Principale du collège

M. Vitrant  
Secrétaire de séance

